



HARMONIE MUTUELLE SIGNE L'ACQUISITION DE NOVEOCARE

Paris, le 06/06/2025 – *Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV et entreprise mutualiste à mission, annonce l'acquisition de NoveoCare, spécialiste de la gestion de contrats d'assurance pour compte de tiers en santé et prévoyance.*

Cette acquisition, pour laquelle les négociations exclusives avaient été annoncées le 10 mars dernier, a reçu l'approbation de l'Autorité de la concurrence et a été officiellement signée, le 5 juin 2025, entre les deux parties. Elle permet à Harmonie Mutuelle de conforter sa position sur le marché de la gestion pour compte de tiers, en santé et prévoyance, et de poursuivre la diversification de ses actifs stratégiques. NoveoCare conservera son autonomie opérationnelle et commerciale. La séparation des activités et des portefeuilles sera préservée, de même que les standards de qualité et d'innovation de l'entreprise. Avec un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros en 2024, NoveoCare se fixe pour objectif d'atteindre les 100 millions d'euros d'ici 2030.

Catherine TOUVREY, directrice générale d'Harmonie Mutuelle : « *Nous sommes très heureux de concrétiser cet accord avec NoveoCare, un acteur innovant et reconnu sur le marché de la gestion pour compte de tiers. Grâce à une parfaite autonomie opérationnelle et commerciale, NoveoCare poursuivra son développement en propre en continuant à étendre son portefeuille de clients. Figurant déjà parmi les leaders de l'assurance santé et prévoyance, cette acquisition nous permet de poursuivre notre stratégie de croissance et de contribuer à soutenir un marché en pleine expansion.* »

Maxime HUNAUULT, directeur général de NoveoCare : « *Ce rapprochement avec Harmonie Mutuelle, dont nous nous félicitons, ouvre un nouveau chapitre pour notre développement tout en préservant notre autonomie opérationnelle et commerciale, dans l'intérêt de nos équipes et de nos clients.* »



A PROPOS DE NOVEOCARE

Créé en 1988, NoveoCare est un délégataire de gestion, spécialisé en santé, prévoyance et retraite. NoveoCare accompagne les courtiers et porteurs de risques (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance, bancassureurs) pour la mise en place des contrats et durant toute leur durée de vie. Avec 950 collaborateurs, NoveoCare gère les contrats de près de 70 000 entreprises, représentant plus de 2,4 millions de personnes protégées pour un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros en 2024. En complément, NoveoCare a développé une activité de BPO pour accompagner ses clients sur leurs propres outils de gestion.

www.noveocare.com



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

1^{ère} mutuelle santé de France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle protège près de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le dividende Éco-santé. Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 100 000 entreprises et 165 000 entrepreneurs dans la protection et le développement de leur capital humain.

Son ancrage territorial fort, soutenu par un collectif de 7 000 collaborateurs et élus, ainsi que par un réseau de près de 200 agences locales, lui permet d'agir concrètement au plus près des besoins. Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de son rôle d'assureur, Harmonie Mutuelle se distingue par un modèle singulier alliant performance économique et impact sociétal. La mutuelle s'engage ainsi à donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé à travers un mouvement collectif et pionnier : l'Éco-santé. Premier acteur hors équipementier à faire bouger les Français, elle promeut également les bienfaits de l'activité physique sur la santé, mentale et physique, à travers plus de 500 événements sportifs organisés, chaque année, sur l'ensemble du territoire.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemutuelle.fr



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07

